

Séance ordinaire du 4 mars 2019

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil  
de la municipalité de Saint-Wenceslas  
tenue le 4 mars 2019 au centre communautaire,  
situé au 1025, rue Hébert, à Saint-Wenceslas.**

**Sont présents :**

Monsieur le maire :	Réal Deschênes
Mesdames les conseillères:	Patricia Lebel Nicole Lafrance Dubord
Messieurs les conseillers :	Léo Boucher Léo LeBlanc Robert Michaud
Est absente :	Marie-Josée Tourigny

**Les membres présents forment le quorum.**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Chantal Dionne, adjointe administrative, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution  
2019-058

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Patricia Lebel**  
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

---

Réal Deschênes, maire

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Séance ordinaire du 4 février 2019
  - 3.2 Séance extraordinaire du 25 février 2019
- 4.0 Dépôt de la correspondance
- 5.0 Compte rendu des comités
  - 5.1 Régie des déchets
  - 5.2 OMH
  - 5.3 Loisirs collectifs
  - 5.4 Bibliothèque
  - 5.5 Parc industriel et développement résidentiel
  - 5.6 Transport adapté Grand Tronc
  - 5.7 Les Aînés
  - 5.8 Loisirs St-Wenceslas inc.
- 6.0 Revenus du 30 janvier au 28 février 2019
- 7.0 Adoption des comptes – Février 2019
- 8.0 Communication du maire
- 9.0 Compte rendu du chef pompier
- 10.0 Compte rendu du directeur des travaux publics
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Pause-café
- 13.0 Politique relative à la possession et la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments et d'autres substances dans le milieu de travail
- 14.0 Nomination du parc de la rue Aubry
- 15.0 Libération de la retenue – Garage municipal
- 16.0 Changement de l'ordinateur de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 17.0 Ressources humaines – Mandat à Concordia
- 18.0 Approbation des prévisions budgétaires de la Corporation de transport adapté Grand Tronc
- 19.0 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2

### Séance ordinaire du 4 mars 2019

- 20.0 Résolution constituant l'organisation municipale de la sécurité civile
- 21.0 Installation d'un interrupteur de transfert (génératrice) au centre communautaire
- 22.0 Renouvellement – Logiciel Antidote
- 23.0 Analyse de vulnérabilité – Proposition Akifer
- 24.0 Projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Nicolet-Yamaska
- 25.0 Période de questions
- 26.0 Levée de l'assemblée

### **3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **Séance ordinaire du 4 février 2019**

Résolution  
2019-059

**Sur la proposition de Léo LeBlanc  
Appuyée par Léo Boucher**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 tel que modifié.

\_\_\_\_\_  
Réal Deschênes, maire

#### **Séance extraordinaire du 25 février 2019**

Résolution  
2019-060

**Sur la proposition de Patricia Lebel  
Appuyée par Robert Michaud**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2019 tel que modifié.

\_\_\_\_\_  
Réal Deschênes, maire

### **4.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Un document intitulé « Correspondance – 29 janvier 2019 au 26 février 2019 » est déposé au Conseil.

### **5.0 COMPTE RENDU DES REPRÉSENTANTS**

#### **5.1 Régie des déchets (Léo LeBlanc)**

- Explications des états financiers ;
- Refonte du site internet de la Régie ;
- Adhésion non renouvelée avec la CCICQ ;
- Projet pilote de tri mécano-biologique prolongé ;
- Vente de bacs par la Régie au coût de 60\$ afin d'uniformiser les bacs sur le territoire ;
- Nouveau programme de récupération de matériaux d'écriture (crayons, stylos) ;
- Contrat reconduit avec la compagnie Puresphera (réfrigérateurs et congélateurs) ;
- Période de probation terminée le 27 février 2019 pour la nouvelle directrice, madame Isabelle Deschênes, qui fait un excellent travail ;
- Prochaine rencontre le 16 avril 2019.

#### **5.2 O.M.H. (Léo LeBlanc)**

- 10 municipalités dans le regroupement des OMH. Les élections se feront à tour de rôle. Pour Saint-Wenceslas, les élections seront en 2021 ;
- Âge minimum à 50 ans pour occuper un logement ou un couple dont une personne doit avoir 50 ans et la deuxième doit avoir minimum 45 ans ;

### Séance ordinaire du 4 mars 2019

- La priorité sera accordée en premier aux résidents des 10 municipalités, ensuite au niveau des MRC et enfin à l'ensemble du Québec ;
- La directrice prévoit visiter toutes les installations des 10 municipalités ;
- 30 logements vacants au Centre-du-Québec ;
- Nouveau fournisseur internet : Sogetel ;
- Radiation des créances (1 500\$) ;
- CNESST mettra en place des mesures pour couvrir les employés ;
- Pratique des pompiers de Saint-Wenceslas le 6 mars prochain ;
- Les toitures seront vérifiées (accumulation de neige) ;
- Budget 2019 a été envoyé à toutes les municipalités membres ;
- Prochaine réunion le 20 mars 2019.

#### 5.3 Loisirs collectifs (Patricia Lebel)

- Soirée patins en musique du 15 février a été annulée à cause de la pluie ;
- 15 inscriptions au camp de jour pour la semaine de relâche ;
- Les 2 animatrices sont Allyson Béliveau et Jessica St-Louis ;
- Détails à venir sur les inscriptions à la Programmation Hiver 2019 ;
- Prochaine réunion fin printemps.

#### 5.4 Bibliothèque (Robert Michaud)

- Visite des classes de l'école Jean XXIII – Animation par madame Renée Thériault (lecture de contes). Très apprécié des élèves et des enseignant(e)s ;
- Rideau métallique sera installé pour donner accès aux toilettes de la bibliothèque pour les personnes à mobilité réduite.

#### 5.5 Parc industriel et développement résidentiel (Robert Michaud)

- Un 5 à 7 a eu lieu le 14 février dernier pour la visite du nouveau garage municipal.

#### 5.6 Transport adapté Grand Tronc (Robert Michaud)

- Une publicité d'une résidence pour personnes âgées a été apposée sur le derrière de l'autobus du Grand Tronc ;
- Prochaine rencontre à la mi-mars.

#### 5.7 Les Aînés (Nicole Lafrance Dubord)

- Une centaine de personnes ont participé à la fête de la Saint-Valentin le 15 février dernier. Excellent souper et belle soirée ;
- Cabane à sucre le 27 mars prochain à l'Érablière Prince ;
- Une cinquantaine de personnes ont participé à la rencontre d'information avec la Caisse Godefroy le 27 février dernier au sujet du remplacement du guichet automatique ;
- Assemblée des actionnaires se tiendra le 15 avril prochain. Dévoilement des projets gagnants pour la bourse de 500\$. La FADOQ a présenté un projet pour initier les personnes âgées à l'informatique.

#### 5.8 Loisirs St-Wenceslas (Léo Boucher)

- Aucun projet pour le moment.

Séance ordinaire du 4 mars 2019

**6.0 REVENUS DU 30 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2019**

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Taxes 2019	192 941.02 \$
Permis	40.00 \$
Régie incendie Bulstrode (entraide)	621.26 \$
Location centre communautaire	340.00 \$
Vidéotron (location terrain) – Année 2019	2 000.00 \$
Travaux cours d'eau	183.73 \$
Bac	90.00 \$
Droits de mutations immobilières	498.00 \$
Ristourne MMQ - 2018	2 331.00 \$
Photocopies	254.28 \$
Caisse Godefroy (remboursement factures garage municipal)	120 900.81 \$
MTQ – Subvention amélioration du réseau routier (député) – Année 2018	9 289.39 \$
<b>Total :</b>	<b>329 489.49 \$</b>

- *La subvention du député était de 10 000 \$. Il semblerait que nous avons une dette de 710.61 \$ auprès de Revenu Québec pour un ajustement pas payé en 2017. Donc, le MTQ fait des vérifications à savoir si les bénéficiaires ont des dettes et si oui, le MTQ retranche celle-ci de sa subvention. C'est la raison pour laquelle nous avons eu 9 289.39 \$ au lieu de 10 000 \$. Lorsque j'aurais ma rencontre avec le fiscaliste, je vais lui en parler, car nos dossiers sont supposés être tous à jour.*

**7.0 ADOPTION DES COMPTES – FÉVRIER 2019**

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

**Résolution  
2019-061**

**Sur la proposition Robert Michaud**

**Appuyée par Léo LeBlanc**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 28 février 2019, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

• Comptes à payer :	46 553.63 \$
• Comptes payés :	46 583.25 \$
• Salaires :	23 925.95 \$
• Remises gouvernementales (30 janvier) :	14 929.57 \$
• Remises gouvernementales :	8 661.99 \$
• FTQ :	1 364.71 \$
• Emprunt temporaire (intérêts) :	1 430.95 \$
• Frais de gestion MC :	40.00 \$

TOTAL : 143 490.05 \$

Réal Deschênes, maire

**8.0 COMMUNICATION DU MAIRE**

- « Portes ouvertes » du nouveau garage municipal le 14 février dernier;
- MRC – Programme Le Phare. Regroupement des ressources des 5 MRC au Centre-du-Québec pour développer et travailler en complémentarité avec les forces de chaque MRC;
- MRC – Programme Immigration en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi pour accueillir les immigrants et favoriser leur intégration.

**9.0 COMPTE RENDU DU CHEF POMPIER**

ABSENT

**10.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

- Aménagement du nouveau garage municipal.

**11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Fibre optique (Mme Bergeron).
- Réunion de la Fabrique pour le projet d'église le 10 mars 2019 (M. Bergeron).
- Cabane à sucre de la FADOQ le 27 mars – Erreur dans le journal Écho (Patricia Lebel).

**12.0 PAUSE CAFÉ**

**13.0 POLITIQUE RELATIVE À LA POSSESSION ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL, DE DROGUES ET D'AUTRES SUBSTANCES DANS LE MILIEU DE TRAVAIL**

Résolution  
2019-062

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Robert Michaud**

**Il est unanimement résolu par les conseiller** que la municipalité de Saint-Wenceslas adopte une politique relative à la possession et à la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments et d'autres substances dans le milieu de travail.

---

Réal Deschênes, maire

**14.0 NOMINATION DU PARC DE LA RUE AUBRY**

Considérant que lorsqu'un nom rappelle la mémoire d'une personne, il est fortement suggéré d'employer le nom au complet ;

Résolution  
2019-063

**Sur la proposition de Léo LeBlanc  
Appuyée par Patricia Lebel**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas fasse une demande à la Commission de toponymie afin de nommer le parc de la rue Aubry « Parc Benoit-Lacourse ».

Cette résolution abroge la résolution numéro 2019-043.

---

Réal Deschênes, maire

**15.0 LIBÉRATION DE LA RETENUE – GARAGE MUNICIPAL**

Résolution  
2019-064

**Sur la proposition de Robert Michaud  
Appuyée par Léo Boucher**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que municipalité de Saint-Wenceslas libère une partie de la retenue lorsque les correctifs dus pour le 15 mars 2019 soient faits, les cartables remis et qu'une entente soit intervenue pour la facture d'électricité.

Que la balance de la retenue (plus ou moins 6 500.00 \$) soit libérée lorsque les travaux du printemps soient complétés.

Séance ordinaire du 4 mars 2019

Réal Deschênes, maire

**16.0 CHANGEMENT DE L'ORDINATEUR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Résolution  
2019-065

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Patricia Lebel**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'achat d'un nouvel ordinateur (tour informatique) pour un montant de 554.76 \$ (taxes incluses) auprès de Logesco Informatique inc.

---

Réal Deschênes, maire

**17.0 RESSOURCES HUMAINES – MANDAT À CONCORDIA**

Résolution  
2019-066

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Léo LeBlanc**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas mandate Concordia à titre de coaching pour les ressources humaines.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transférer un montant de 2 000 \$ du poste 02-32000-421 (assurances voirie) vers le poste 02-12000-411 (services de coaching).

---

Réal Deschênes, maire

**18.0 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA CORPORATION DE TRANSPORT ADAPTÉ GRAND TRONC**

Considérant que la Corporation de transport adapté Grand Tronc, nous a transmis, pour approbation, ses prévisions budgétaires pour l'année 2019 ;

Résolution  
2019-067

**Sur la proposition de Robert Michaud  
Appuyée par Patricia Lebel**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas approuve les prévisions budgétaires de l'année 2019 de la Corporation de transport adapté Grand Tronc, considérant que la quote-part annuelle sera de 4 271 \$.

---

Réal Deschênes, maire

**19.0 SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 2**

Considérant que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

Considérant que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

Considérant que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la

Séance ordinaire du 4 mars 2019

Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

**Résolution  
2019-068**

**Sur la proposition de Patricia Lebel  
Appuyée par Léo LeBlanc**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$.

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Saint-Léonard d'Aston, de Sainte-Eulalie, d'Aston-Jonction et du Village de Saint-Célestin pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas.

Que la municipalité autorise Carole Hélié à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Réal Deschênes, maire

**20.0 RÉSOLUTION CONSTITUANT L'ORGANISATION  
MUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

Considérant que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres ;

Considérant que le conseil municipal de Saint-Wenceslas reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps ;

**Résolution  
2019-069**

**Sur la proposition de Robert Michaud  
Appuyée par Patricia Lebel**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** qu'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants.

Que les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Carole Hélié
Coordonnateur municipal de la sécurité civile (substitut)	Serge Hélié
Coordonnateur de site	Martin Houle
Coordonnateur de site (substitut)	Denis Brulé
Responsable de la mission « Administration »	Carole Hélié
Responsable de la mission « Administration » (substitut)	Chantal Dionne
Responsable de la mission « Communication »	Réal Deschênes
Responsable de la mission « Communication » (substitut)	Léo LeBlanc
Responsable de la mission « Secours aux personnes et protection des biens »	Martin Houle
Responsable de la mission « Secours aux personnes et	Luc Brulé

Séance ordinaire du 4 mars 2019

protection des biens » (substitut)	
Responsable de mission « Service aux personnes sinistrées »	Patricia Lebel
Responsable de mission « Service aux personnes sinistrées » (substitut)	Thérèse Brulé
Responsable de la mission « Services techniques »	Denis Brulé
Responsable de la mission « Services techniques » (substitut)	Robert Lamothe
Responsable de la mission « Transport »	Denis Brulé
Responsable de la mission « Transport » (substitut)	Robert Michaud

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Réal Deschênes, maire

**21.0 INSTALLATION D'UN INTERRUPTEUR DE TRANSFERT (GÉNÉRATRICE) AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FLORIAN TURCOTTE**

Résolution  
2019-070

**Sur la proposition de Léo LeBlanc  
Appuyée par Léo Boucher**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas adjuge le contrat à Houle Électrique inc. pour l'installation d'un interrupteur de transfert (génératrice) au centre communautaire Florian-Turcotte pour un montant de 6 166.66 \$ (taxes non incluses).

Réal Deschênes, maire

**22.0 RENOUELEMENT – LOGICIEL ANTIDOTE**

Résolution  
2019-071

**Sur la proposition de Léo LeBlanc  
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas renouvèle le programme de maintenance Antidote jusqu'au 31 mars 2020 pour un montant de 108 \$ (taxes non incluses).

Réal Deschênes, maire

**23.0 ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ – PROPOSITION AKIFER**

Considérant que la municipalité doit, en vertu du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (RPEP), transmettre au ministre d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2021, un rapport signé par un professionnel contenant les renseignements prévus à l'article 68 ;

Considérant que la municipalité a transmis son nom afin de pouvoir bénéficier d'une subvention du Ministère ;

Résolution  
2019-072

**Sur la proposition de Léo LeBlanc  
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

**Il est unanimement résolu par les conseillers** que la municipalité de Saint-Wenceslas mandate Akifer pour procéder à l'analyse de la vulnérabilité des puits municipaux et de nous assister dans la demande de soutien financier pour un montant de 11 100 \$ (taxes non incluses).



\_\_\_\_\_  
Réal Deschênes, maire

**24.0 PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES  
RÉVISÉ DE LA MRC DE NICOLET YAMASKA**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**25.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Ordinateur de la directrice générale et secrétaire-trésorière (M. Blais).
- Frais de non-résidents (M. Bergeron).
- Récupération (M. Brûlé).

**26.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Résolution  
2019-073

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord  
Appuyée par Robert Michaud**

Il est résolu unanimement de lever la séance à 21h31.

\_\_\_\_\_  
Réal Deschênes, maire

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

*Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.*

\_\_\_\_\_  
Carole Hélié

**SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS**

*Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Réal Deschênes

\_\_\_\_\_  
Chantal Dionne,  
adjointe administrative

\_\_\_\_\_  
Réal Deschênes, maire